



Module 3. Évolution des droits LGBTQ2S+

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 25 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Connaître les droits et les recours accordés aux membres des communautés LGBTQ2S+, en cas de discrimination.



Matériel d'accompagnement

- **Présentation PowerPoint** — Module 3 à télécharger
- **Fiche de l'élève** — Module 3 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Avoir complété le Module 1 « LGBTQ2S+, ça veut dire quoi ? » et le Module 2 « Défis historiques et actuels des communautés LGBTQ2S+ »

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Soutien aux élèves

Lorsqu'une discussion affecte vos élèves :

Jeunesse, J'écoute offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L'élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

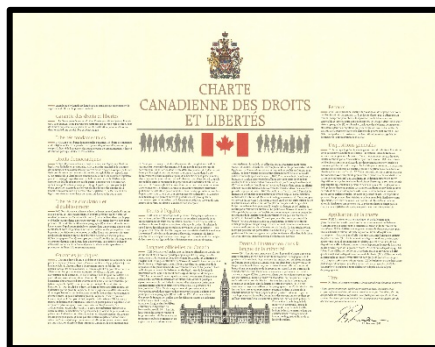
Niveau	Programme-cadre	Cours	Domaines
10 ^e	Études canadiennes et mondiales, 9 ^e et 10 ^e année (2018)	Civisme et citoyenneté (CHV20)	A. Prise de conscience civique B. Engagement et action civique
11 ^e	Éducation physique et santé, de la 9 ^e à la 12 ^e année (2015)	Action santé pour la vie (PPZ3C)	A. Déterminants de la santé B. Bien-être C. Communauté saine
11 ^e	Études canadiennes et mondiales, 11 ^e et 12 ^e année (2015)	Comprendre le droit canadien (CLU3M)	A. Fondements du droit B. Droits et libertés

11 ^e	Études canadiennes et mondiales, 11 ^e et 12 ^e année (2015)	Comprendre le droit canadien au quotidien (CLU3E)	A. Fondements du droit B. Droits et libertés
11 ^e	Sciences humaines et sociales. 9 ^e à la 12 ^e année (2013)	Étude de genre (HSG3M)	B. Fondements C. Enjeux et politiques liés au genre
11 ^e	Sciences humaines et sociales. 9 ^e à la 12 ^e année (2013)	Équité, diversité et justice sociale (HSE3E)	B Fondements C. Enjeux liés à l'équité et la justice sociale et revendication sociale D. Promotion de l'équité et de la justice sociale
11 ^e et 12 ^e	Éducation physique et santé, de la 9 ^e à la 12 ^e année (2015)	Vie active et santé (PPL30); Vie active et santé (PPL40)	C. Vie saine
12 ^e	Études canadiennes et mondiales, 11 ^e et 12 ^e année (2015)	Le droit canadien et international (CLN4U)	A. Fondements du droit B. Droits et libertés

			D. Enjeux juridiques internationaux
11 ^e et 12 ^e	Programme d'appui aux nouveaux arrivants, de la 9 ^e à la 12 ^e année (2010)	Programme d'appui aux nouveaux arrivants 1 (FFPAO); Programme d'appui aux nouveaux arrivants 2 (FFPBO); Programme d'appui aux nouveaux arrivants 3 (FFPCO); Programme d'appui aux nouveaux arrivants 4 (FFPDO)	D. Initiation à la société canadienne
12 ^e	Sciences humaines et sociales. 9 ^e à la 12 ^e année (2013)	Équité et justice sociale : de la théorie à la pratique (HSE4M)	B. Fondements C. Enjeux liés à l'équité et la justice sociale
12 ^e	Sciences humaines et sociales. 9 ^e à la 12 ^e année (2013)	Changements et défis sociaux (HSB4U)	D. Enjeux et défis sociaux

A. Les droits des communautés LGBTQ2S+ dans la Charte canadienne des droits et libertés

1. À l'aide de la **diapositive A. Application de la Charte canadienne des droits et libertés** et de la **section A** de la **Fiche de l'élève**, expliquer aux élèves que la Charte canadienne des droits et libertés s'applique :
 - au **gouvernement fédéral** et à ses représentants ;
 - à tous les **gouvernements provinciaux et territoriaux** et leurs représentants.
2. Expliquer aux élèves qu'ils peuvent demander justice à un tribunal si ces droits ne sont pas respectés.



Charte canadienne des droits et libertés — ©
Ministère de la Justice

A.1. Le droit à l'égalité (article 15)

1. À l'aide de la **diapositive A.1. Le droit à l'égalité**, présenter l'**article 15** de la Charte canadienne des droits et libertés aux élèves.



Discussion

Vous pouvez demander aux élèves d'interpréter les termes en gras dans l'article 15.

2. À l'aide de la **diapositive Le droit à l'égalité en bref**, expliquer les concepts d'**égalité** et de **discrimination**.
3. A l'aide de la **diapositive Le droit à l'égalité en bref – motifs discriminatoires**, expliquer aux élèves le concept de **motif discriminatoire**.
4. Préciser aux élèves que la Charte canadienne des droits et libertés fait partie de la Constitution.
5. Expliquer que les **tribunaux** ont le rôle d'interpréter la Charte et d'**ajouter des motifs discriminatoires**.
 - Expliquer aux élèves que pour que les tribunaux puissent ajouter un motif, une affaire spécifique doit leur être présentée. Jusqu'à maintenant aucune affaire n'a été présentée pour inclure l'identité et l'expression de genre comme motifs discriminatoires.



Matériel d'accompagnement

Vous pouvez également vous appuyer sur la **section A.1** de la **Fiche de l'élève**.

A.2. Le droit à la vie, liberté et sécurité (article 7)

1. À l'aide de la **diapositive A.2. Le droit à la vie, liberté et sécurité**, présenter l'**article 7** de la Charte canadienne des droits et libertés aux élèves.
2. À l'aide de la **diapositive Le droit à la vie, liberté et sécurité des personnes LGBTQ2S+**, expliquer aux élèves que les gouvernements doivent à la fois :
 - ne **pas limiter le droit** à la vie, liberté et sécurité des personnes LGBTQ2S+

- **s'assurer que ce droit est protégé.**

3. Présenter la **diapositive La criminalisation de l'homosexualité, ça respecte la Charte ?** aux élèves et poser la question suivante :



Corrigé

- **Est-ce que cette disposition du Code criminel respectait le droit à la vie, la liberté et la sécurité des personnes LGBTQ2S+ ?**
 - **Non**, en envoyant les personnes homosexuelles en prison, en raison de leur orientation sexuelle, le gouvernement fédéral limite injustement leur **droit à la liberté** garanti par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés.
- 4. Présenter la **diapositive Les crimes haineux face aux communautés LGBTQ2S+** aux élèves et poser la question suivante :



Corrigé

- **Est-ce que cette disposition du Code criminel contribue au respect du droit à la vie, la liberté et la sécurité des personnes LGBTQ2S+ ?**
 - **Oui**, en alourdissant les peines pour les actes criminels motivés par la haine de la communauté LGBTQ2S+, le gouvernement protège le **droit à la vie et la sécurité** de ces personnes.



Matériel d'accompagnement

Vous pouvez également vous appuyer sur la **section A.2** de la **Fiche de l'élève**.



A.3. La liberté de réunion pacifique et d'association (article 2)

1. À l'aide de la **diapositive A.3. La liberté de réunion pacifique et d'association**, présenter l'**article 2** de la Charte canadienne des droits et libertés aux élèves.
2. À l'aide de la **diapositive La liberté de réunion pacifique**, expliquer que les personnes LGBTQ2S+ sont libres de se **réunir pacifiquement**.
3. À l'aide de la **diapositive La liberté d'association**, expliquer que les personnes LGBTQ2S+ sont libres de créer des **associations pour défendre leurs droits**.



Matériel d'accompagnement

Vous pouvez également vous appuyer sur la **section A.3** de la **Fiche de l'élève**.

B. Les droits de la communauté LGBTQ2S+ ailleurs dans la loi

B.1. La loi canadienne sur les droits de la personne

1. À l'aide de la **diapositive B.1. Loi canadienne sur les droits de la personne**, expliquer aux élèves que la Loi canadienne sur les droits de la personne s'applique à tous ceux :
 - qui **travaillent** pour des organismes fédéraux ou dans un domaine de compétence fédérale ;
 - qui **reçoivent des services** d'un organisme fédéral ou dans un domaine de compétence fédérale.



2. Expliquer aux élèves que pour porter **plainte** contre un organisme fédéral ou dans un domaine de compétence fédérale, ils doivent le faire à la **Commission canadienne des droits de la personne**.
3. À l'aide de la **diapositive Protection des communautés LGBTQ2S+ dans la Loi canadienne sur les droits de la personne**, expliquer aux élèves que la Loi canadienne sur les droits de la personne protège les membres des communautés LGBTQ2S+ d'être discriminés en raison de leur orientation sexuelle, leur expression de genre ou leur identité de genre.



Matériel d'accompagnement

Vous pouvez également vous appuyer sur la **section B.1** de la **Fiche de l'élève**.

B.2. Les lois spécifiques aux provinces et territoires

Expliquer aux élèves que :

1. **chaque province et territoire a adopté une loi** pour contrer la discrimination.
2. les lois spécifiques aux provinces et territoires s'appliquent aux **organismes publics des gouvernements provinciaux** et aux **entreprises et aux personnes privées** (**Diapositive B.2. Lois spécifiques aux provinces et territoires**).
3. la procédure pour porter plainte pour discrimination contre un organisme provincial ou public **varie selon la province ou le territoire**.
4. dans **certains domaines**, il peut y avoir des lois **plus spécifiques**. Prenez comme exemple l'Ontario et sa loi dans le domaine de l'habitation.





Matériel d'accompagnement

Vous pouvez également vous appuyer sur la **section B.2** de la **Fiche de l'élève**.



Pour en savoir plus sur les lois contre la discrimination au Canada

Lire l'article « Discrimination au Canada » :
<https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/discrimination-au-canada>



Pour en savoir plus sur la procédure à suivre pour porter plainte

Lire l'article « Où et quand porter plainte pour discrimination au Canada » : <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/ou-et-quand-porter-plainte-pour-discrimination-au-canada>





C. Les droits LGBTQ2S+ en situation concrète

C.1. Mise en application

1. Inviter les élèves à compléter l'**exercice C.1** de la **Fiche de l'élève**.



Corrigé

Question	Réponse
<p>1. Ont-ils raison ? Pourquoi ?</p> 	<p>Non. Paulo et Émile ont le droit de se marier civilement, mais rien ne force un prêtre à célébrer leur mariage. Le prêtre a le droit à la liberté de religion. Ce droit lui permet de refuser de prononcer un mariage qui n'est pas conforme à ses croyances religieuses.</p>
<p>2. Est-ce qu'Abequa a un recours contre le propriétaire ? Si oui, où ?</p> 	<p>Oui. Il y a eu discrimination par un propriétaire de logement. Comme c'est dans le domaine de l'habitation et que l'incident a eu lieu en Ontario, la plainte doit être portée à l'Unité des enquêtes et de l'application des mesures législatives ou à la Commission de la location immobilière.</p>
<p>3. Est-ce que Carma a un recours contre le bar laitier ?</p> 	<p>Oui. Carma s'est fait refuser un service, en raison de son orientation sexuelle. Le bar laitier est une entreprise privée du Nouveau-Brunswick. La loi spécifique au Nouveau-Brunswick s'applique.</p>
<p>4. Est-ce que Rayan a un recours contre la compagnie aérienne ? Sous quelle loi ?</p> 	<p>Rayan s'est fait refuser un service en raison de son expression de genre. Les compagnies aériennes sont un domaine de compétence fédérale, la Loi canadienne sur les droits de la personne s'applique.</p>

**Pistes d'évaluation**

- Pourquoi le Canada est-il un pays où il est possible de s'afficher sans danger comme appartenant à une communauté LGBTQ2S+?
 - Quels facteurs ont poussé les gouvernements à adopter des lois pour protéger les communautés LGBTQ2S+?
 - Quels moyens efficaces utilisent les personnes LGBTQ2S+ pour revendiquer leurs droits?
-

D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

Décision judiciaire, Renvoi relatif au mariage entre personnes du même sexe , 2004
(Cour suprême du Canada).

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

